



## MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE

2510, rang Saint-Jean, Saint-Maurice (QC) G0X 2X0  
Téléphone : (819) 374-4525 / Télécopieur : (819) 374-9132  
Courriel : [municipalite@st-maurice.ca](mailto:municipalite@st-maurice.ca)  
Site internet : [www.st-maurice.ca](http://www.st-maurice.ca)



### INFO – CONSEIL MUNICIPAL

#### **Février 2022**

Pour faire suite à la réunion du conseil qui s'est tenue par téléconférence à huis clos le 14 février, vous pouvez visionner la séance complète sur le site internet au [www.st-maurice.ca](http://www.st-maurice.ca) sous l'onglet Vie municipale/Séances du conseil. Voici les principales décisions et les projets en cours.

#### **Rapport 2021 sur la gestion contractuelle et dépôt de la liste des factures de plus de 25 000 \$**

La directrice générale et greffière-trésorière dépose au conseil municipal le rapport 2021 sur la gestion contractuelle.

Elle dépose aussi la liste des contrats conclus par la Municipalité et qui comportent une dépense totale d'au moins 25 000 \$. Vous pourrez retrouver ce rapport et cette liste sur le site internet au [www.st-maurice.ca](http://www.st-maurice.ca) sous l'onglet Vie municipale/Contrats de plus de 25 000 \$.

#### **Règlement 2022-615 édictant un code d'éthique et de déontologie des élus(es)**

Le règlement 2022-615 édictant un code d'éthique et de déontologie des élus(es) a été adopté. Les règles incluses au règlement ont notamment pour objectif de prévenir :

- Toute situation ou l'intérêt personnel du membre du conseil peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions;
- Le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites;
- Toute inconduite portant atteinte à l'honneur et à la dignité de la fonction d'élu municipal.

Vous pouvez consulter le règlement 2022-615 sur le site internet au [www.st-maurice.ca](http://www.st-maurice.ca) sous l'onglet Vie municipale/Politiques et codes d'éthiques.

#### **Achat d'une laveuse à pression**

Le conseil municipal a autorisé l'achat d'une laveuse à pression à eau chaude chez Pompes industrielles Launier au coût de 9 864,63 \$ taxes incluses, cet équipement servira notamment à dégeler les ponceaux l'hiver.

#### **Offre de service professionnels pour les plans et devis concernant la construction d'un réservoir**

Suite au rejet des soumissions pour la construction d'un réservoir l'automne passé compte tenu du fait que ces montants dépassaient largement le prix budgétaire, le conseil municipal a demandé une expertise supplémentaire pour ce dossier. C'est pourquoi, il a accepté l'offre de service de la firme Stantec afin d'effectuer des vérifications technique et administrative générale des documents d'appel d'offres au montant de 5 500 \$ plus les taxes applicables.

#### **Conseil local du Patrimoine**

Le conseil municipal a reconduit les mandats de messieurs Jacques Boisvert et Gerry Grondin pour une période de 2 ans au Conseil local du Patrimoine. Félicitations pour votre reconduction.

#### **Soumission pour l'abat-poussière**

Le conseil municipal a accepté la soumission de Sel Icecat pour le contrat d'abat-poussière au coût de 9 497,24 \$ taxes incluses.

#### **Offre de service pour une étude géotechnique complémentaire pour le glissement de terrain au rang Saint-Joseph**

Le conseil municipal a accepté l'offre de service de Cima+ au coût 31 180 \$ plus les taxes applicables afin de produire une étude géotechnique complémentaire afin de réaliser les plans et devis finaux pour la reconstruction du rang Saint-Joseph à la suite du glissement de terrain.

#### **Marquage des rues 2022**

Le conseil municipal a accepté la soumission de Lignes Mask pour le marquage des rues au coût de 36 927,85 \$ taxes incluses.

#### **Engagement de 1 lieutenant et 1 pompier éligible**

Pour faire suite à un appel de candidatures lancé et une recommandation du comité formé pour les entrevues et les tests, le conseil municipal a procédé à la nomination de monsieur Thomas Roy-Bourque comme lieutenant et de monsieur Joé Brouillette comme pompier éligible à devenir lieutenant. Félicitations et merci aux candidats pour l'intérêt porté pour ces postes.

#### **Directeur du service incendie**

Compte tenu du fait que le poste de directeur est à pourvoir cette année, le conseil municipal a autorisé la directrice générale à afficher le poste et à former un comité pour une recommandation du conseil municipal.

#### **Achat d'équipements pour le service incendie**

Le conseil municipal a accepté l'achat de bottes de travail pour l'ensemble des pompiers tel qu'il est défini par le contrat de travail au coût de 5 326,77 \$ taxes incluses chez Sécurité Plus. Il a aussi autorisé l'achat d'un canon d'attaque rapide pour remplacement au coût de 4 238,90 \$ taxes incluses chez Boivin Gauvin inc. et 2 habits de combat pour remplacement au coût de 5 962,60 \$ taxes incluses chez l'Arsenal.

#### **Demande d'aide financière au Fonds de la sécurité routière**

Le conseil municipal a autorisé la directrice générale à déposer une demande d'aide financière au Programme du Fonds de la sécurité routière pour l'achat de 2 radars pédagogiques qui pourraient être financés à 50% par le programme.

#### **Fermeture du pont des Piles**

Compte tenu de la fermeture du pont des Piles pour une durée indéterminée et que le chemin de détour des camions lourds est la 359 (St-Narcisse-St-Luc-de-Vincennes), le conseil municipal s'inquiète du fait que les camions lourds bifurquent sur la 352 et viennent engorger le village. Une résolution sera envoyée au ministère des Transports afin de leur demander un affichage convainquant au coin de la 359 et de la 352 à St-Luc-de-Vincennes et une surveillance accrue afin d'éviter le trafic lourd sur la 352, laquelle est interdite aux camions lourds sauf pour la livraison locale.

## Plaintes

La municipalité a une politique que vous pouvez retrouver sur le site internet [www.st-maurice.ca](http://www.st-maurice.ca) sous l'onglet Services/Plaintes ou requête. Vous y trouverez aussi le formulaire à remplir, sinon vous pouvez en faire la demande au 819 374-4525 ou par courriel au [infocitoyens@st-maurice.ca](mailto:infocitoyens@st-maurice.ca). Nous tenons à spécifier qu'à moins d'avis contraire de la part de l'inspecteur qui traite les plaintes, elles demeurent confidentielles.

## Compte de taxes 2022

Pour ceux qui sont inscrits, vous avez reçu la semaine passée votre compte de taxes par courriel. Les autres comptes sont partis par la poste en début de semaine.

## 1<sup>er</sup> versement de taxes municipales



Nous désirons porter à votre attention que la date d'échéance pour effectuer le 1<sup>er</sup> versement des taxes municipales est le **15 mars 2022**.

Nous privilégions le paiement par Accès D et vous pouvez laisser votre chèque dans une enveloppe dans la boîte postale à l'extérieur. Sinon, la règle de **1 personne à la fois** dans le bureau municipal s'applique. Au bureau vous pouvez payer par Interac et si c'est en argent comptant il faudrait avoir le montant exact car nous ne remettons pas de change.

Pour toutes les personnes qui effectuent les paiements de taxes par Accès D (Internet, téléphone ou guichet) nous aimerions porter à votre attention qu'il **serait très important** que tous les matricules soient mentionnés (**ex. : si vous avez 10 propriétés différentes alors les 10 matricules doivent être inscrits avec le montant respectif à chacun**). Si vous inscrivez qu'un seul matricule et que vous faites un total de tous les montants, la Municipalité ne peut être responsable de la façon dont votre paiement est imputé. Merci de votre collaboration.

**Si vous n'avez pas reçu votre compte, vous pouvez contacter le bureau municipal au 819 374-4525 ou par courriel au [administration@st-maurice.ca](mailto:administration@st-maurice.ca).**

## Réouverture du bureau municipal

Le bureau municipal est réouvert aux citoyens depuis lundi le 14 février 8h. Les citoyens sont reçus **un à la fois**. Ils doivent se désinfecter les mains, sur place avant d'accéder au comptoir et porter le masque.

La Municipalité demande et encourage fortement les citoyens à :

- limiter leur déplacement vers le bureau municipal et utiliser l'adresse courriel ([infocitoyens@st-maurice.ca](mailto:infocitoyens@st-maurice.ca)) ainsi que le téléphone (819-374-4525) pour obtenir l'information désirée;
- utiliser le service « Accès D » ou l'envoi de chèque par la poste ou par la boîte postale à l'extérieur du bureau pour effectuer leurs paiements de taxes municipales;
- si une rencontre est nécessaire et obligatoire avec l'inspecteur en bâtiment, le contacter avant au 819-374-4525 ou par courriel au [ylaflamme@st-maurice.ca](mailto:ylaflamme@st-maurice.ca) pour prendre rendez-vous.

Merci de votre compréhension !

## Médailles pour chiens

C'est le temps de renouveler la médaille de votre chien. Elle est disponible directement à votre porte par Le P'tit Ranch, par téléphone au bureau municipal au 819-374-4525 ou par courriel au [infocitoyens@st-maurice.ca](mailto:infocitoyens@st-maurice.ca).



### Camp de jour de saint-maurice

Le service des loisirs est à la recherche d'étudiant(e)s qui présentent de l'intérêt et des habiletés pour l'animation auprès des jeunes âgés entre 5 et 11 ans. Vous êtes une personne dynamique qui a un bon jugement et qui aimez les enfants, voici nos postes à combler :

Coordonnateur(trice)  
Animateur(s)(trices)

Vous devez être âgé(e) de 16 ans et plus et retourner aux études à temps plein en septembre 2022.

Envoyez votre CV à [infocitoyens@st-maurice.ca](mailto:infocitoyens@st-maurice.ca) avant le 22 avril 2022

### VOUS AVEZ DES IDEES ET VOUS VOULEZ VOUS IMPLIQUER ?

Le service des Loisirs Les Condors de Saint-Maurice est à la recherche de bénévoles et de nouveaux membres pour son comité consultatif.

Vous pouvez donner votre nom et vos disponibilités par téléphone à madame Karine Dufresne au 819-374-4525 ou au 819-944-1178 ou encore par courriel à : [servicedesloisirs@hotmail.com](mailto:servicedesloisirs@hotmail.com)